

L'importance d'un code de vie clair

Un code de vie clair est d'une importance cruciale pour aider à prévenir la violence et favoriser un environnement sain, sécuritaire et respectueux. Le texte doit être accessible et compréhensible pour ses destinataires. Un code de vie clair peut permettre :

- D'instaurer un sentiment de sécurité pour les élèves et le personnel;
- De soutenir les enseignantes et enseignants dans leurs interventions;
- D'annoncer les comportements attendus ainsi que les conséquences;
- De favoriser une réduction de la violence, surtout s'il annonce une tolérance zéro en cette matière;
- De dissiper les doutes quant aux interventions à faire;
- D'informer explicitement les élèves sur leur responsabilité face aux gestes qu'ils pourraient commettre.

En ce qui concerne les conséquences, il faut s'assurer qu'elles soient à la hauteur du geste posé. Il faut également prévoir une gradation des mesures en cas de récidive. Enfin, il pourrait être intéressant d'établir des conséquences prédéterminées en équipe-école.

Le code de vie de votre établissement est-il conforme à la LIP?

L'article 76 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) spécifie clairement les trois éléments qui doivent faire partie du code de vie :

1. Les attitudes et le comportement devant être adoptés en toute circonstance par l'élève;
2. Les gestes et les échanges proscrits en tout temps, quel que soit le moyen utilisé, y compris ceux ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire;
3. Les sanctions disciplinaires applicables selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte répréhensible.

Le code de vie doit être élaboré avec la participation des membres du personnel. La direction doit ensuite le présenter au conseil d'établissement et ce dernier doit l'approuver. Par la suite, ce code de conduite et ces mesures de sécurité doivent être présentés aux élèves chaque année puis transmis aux parents.

En raison de la mise en place du *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)* qui exige que 100 % des règles de vie des établissements intègrent une approche bienveillante soutenant les comportements positifs, la tendance du moment veut que l'on mise sur l'énonciation uniquement des comportements adéquats dans le code de vie, sans faire mention des actes répréhensibles ou des sanctions disciplinaires. Pourtant, la LIP est sans équivoque.



Si vous vous questionnez sur l'efficacité de votre code de vie, n'hésitez pas à en discuter avec vos collègues et à nous appeler. Nous sommes disponibles pour vous accompagner dans vos démarches.